

D'ABORD



AVEC TOUT L'MONDE!

LE MOIS DES POTS CASSÉS



Média,
quand tu m'enfermes

Table des matières

Courrier du lecteur: Communiqué du Mouvement	p.2
À la une: Février, le mois des pots cassés	p.3
Dans nos mots: Les étiquettes sur les pots...	p.4-5
Vox pop: L'impact des médias	p.6
Arts et culture: Journée des Mouvements	p.7
Arts et Culture: SQDI	p.7
Le mot caché de Lise	p.8
Rendez-vous, Babillard, Petites annonces	p.8

Crédits

Éditeur :	Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain
Comité de rédaction :	
Journalistes et recherche :	Michel Aubut Cecile Bellemare Pierre Dechene Sylvie Gagné Robert Laflamme Réjean Leclerc Gabriel Lemieux Lise Luckenuick Yvette Muise Yan Paquet Serge Plamondon Rémi Rousseau André Vallerand Régent Lacroix Sarah Gagné Sylvie Giroux
Photographies :	
Illustrations :	
Personne-ressource au comité et révision :	Régent Lacroix Hélène Bernier Pierrette Dion Sarah Gagné Joannie Lapointe Michelle R.-Rousseau
Collaboration :	
Infographie/ mise en pages :	Publications Lysar Jean-François Boisvert Kathleen Kelly Ian Renaud-Lauzé
Conception logos :	Publications Lysar Jacques Beaudet Ronald Demers Catherine Fortier Lise Luckenuick Serge Plamondon Rémi Rousseau
Impression :	Distribution Affiche-Tout
Distribution :	Michel Déry Sylvie Gagné
Co-distribution :	
Version audio : Lecteurs :	

Tirage

Le Vol.4 No.4, de « D'Abord avec tout l'Monde! » est imprimé à 10 000 exemplaires et distribué gratuitement dans la région de Québec par le Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain.

Il est également disponible en version audio, sur demande, au bureau du Mouvement.



© 2006 MPD'AQM. Le contenu de « D'Abord avec tout l'Monde! » ne peut être reproduit que s'il est fait mention de la source.

Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2002 • Bibliothèque nationale du Québec • Bibliothèque nationale du Canada • ISSN-1499-9900 (imprimé) ISSN-1499-9919 (audio)

Abonnement de soutien

Ce journal vous intéresse?
Vous aimeriez en obtenir un exemplaire directement chez vous?
Rien de plus facile, contactez-nous au :

Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain
2101, 1^{re} Avenue
Québec (Québec) G1L 3M6
Téléphone & Télécopieur : (418) 524-2404
Courriel : mpdaqm@globetrotter.net
Site Internet : www.mpdqam.org

Vous nous aidez en souscrivant à



Centraide
Québec

Secrétariat à l'action communautaire autonome

Québec

Courrier du lecteur



MOT DE LA RÉDACTION

Le 2 février dernier, les médias rapportaient, gros titres à l'appui, le compte-rendu d'une conférence de presse donnée par un des Syndicat des employés du centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec (CRDIQ) dénonçant « pas moins de 293 agressions physiques, perpétrées par des bénéficiaires, en 2005 » et remettant en question la désinstitutionnalisation. Le jour même, en réponse à la sortie du syndicat, le Mouvement Personne d'Abord émettait le communiqué de presse qui suit.

La désins ou le manque de ressources... qui sont les vrais responsables de ces situations de violence?

Québec, le 2 février 2006- Le Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain (MPD'AQM) organisme d'entraide et d'autodéfense des droits des personnes adultes vivant avec l'étiquette sociale de la « déficience intellectuelle » trouve regrettable la sortie médiatique du Syndicat de la fonction publique des employés du CRDIQ remettant en question la désinstitutionnalisation des personnes vivant avec une « déficience intellectuelle » accompagnée de troubles graves de comportement. Rappelons que cette sortie visant à dénoncer la situation de 293 cas de violence vécus par les intervenants en

« déficience intellectuelle » sont plus victimes de violence que la population en général, soit de l'ordre de 13 fois plus élevé. (Céline Mercier. PhD, Université de Montréal janvier 2004)

Pour moi, les personnes sorties y a pas longtemps et celles qui restent encore à Robert-Giffard, sont celles qui ont beaucoup besoin. C'est à ça qu'on devrait penser. C'est de ça qu'on devrait parler.

Pourquoi avec l'expérience que les intervenants ont depuis toutes ces années, ne peuvent-ils pas faire leur travail tout aussi bien qu'ils le faisaient à l'intérieur de l'institution? Si un intervenant est tout seul dans une résidence parce qu'il y a des coupures de budget et qu'il arrive une situation...devrait-on pas s'attarder à ce problème?»

Ces propos entendus dernièrement sont à la fois surprenants et inquiétants. Nous devons dénoncer et nous attaquer au sous-financement accordé au secteur de la « déficience intellectuelle » afin que ces personnes reçoivent des services adéquats dans la communauté et cela dans des milieux sécuritaires autant pour elles que pour leurs intervenants.

Le secteur de la « déficience intellectuelle » demeure l'enfant pauvre parmi l'ensemble des priorités de la santé et des services sociaux. Plusieurs besoins sont criants, nombre de personnes demeurent encore sans ressources et en attente de services sur l'ensemble du territoire du Québec. Rappelons qu'au Québec, on estime à 228 000, les personnes présentant une « déficience intellectuelle ». Il s'agit pour nous d'une reconnaissance et d'une volonté politique.

L'État doit fournir le financement nécessaire pour répondre aux besoins de l'ensemble des personnes vivant avec une « déficience intellectuelle ». Les employés auprès de ces personnes se doivent de recevoir les ressources nécessaires afin d'intervenir de façon sécuritaire autant pour eux que pour les personnes en besoin de services. Et dans ce sens, nous voulons que le débat s'oriente vers les bonnes raisons. Ces raisons que nous avons peu entendues, peut-être parce que moins sensationnelles, de conclure madame Muise.



résidence ne peut faire qu'augmenter la confusion de dangerosité et les préjugés auprès de monsieur, madame tout l'monde et occulter le vrai problème de financement.

Comme l'exprime madame Yvette Muise, présidente du Mouvement Personne d'Abord, vivant elle-même dans une résidence: «Faudrait pas revenir en arrière. Tous nous avons droit à une dignité humaine. Autant pour les personnes que pour les intervenants. C'est cette dignité qui est remise en cause lorsqu'on a pas les ressources pour répondre aux besoins des personnes et surtout lorsqu'on envoie le message que les personnes sont dangereuses et violentes. Souvent, on met les œufs dans le même panier! Moi, je suis triste d'entendre ça aujourd'hui. Depuis plus de vingt ans que l'on travaille à l'intégration dans la communauté. Avant on était caché dans la garde-robe, on avait pas de droits et on était jugé. Des études disent que les personnes vivant avec une

Vous avez des commentaires à émettre sur cette lettre ou sur un article du Journal? N'hésitez pas à nous écrire. Cette tribune vous appartient!



Février, le mois des pots cassés

Pour le Mouvement Personne d'Abord, le mois de février 2006 passera à l'histoire comme le mois des pots cassés! Au cours de ce mois, quatre syndicats ont réduit en mille miettes sur le dos des personnes « déficientes intellectuelles », 20 ans d'efforts visant à combattre les préjugés à leur endroit et à favoriser leur intégration et leur participation sociale.

1er février : Le Syndicat des employés du CRDI, local 1284 du SCFP de Québec convoque la presse pour dénoncer les conditions de travail des salariés. Ils font la manchette dans tous les médias avec des titres susceptibles de créer un sentiment de crainte face à l'ensemble des personnes « déficientes intellectuelles ».

Climat de terreur au CRDI - Près de 300 agressions rapportées en 2005

(Journal de Québec, 2 février)

Tentative de meurtre au CRDI de Québec

(Le Soleil, 2 février)

2 février : La Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec contribue à amplifier ce sentiment dans la population, s'attaquant à son tour à la désinstitutionnalisation, basant son argumentation sur les coûts sociaux.

Les policiers de Québec veulent un débat sur la « désins »

(Le Soleil, 3 février)

On aurait pu penser que tout avait été dit; que le message de la ministre responsable du dossier, madame Margaret Delisle, pour qui « il n'est pas question de revenir sur la désins », avait été compris; que le syndicat et la direction du CRDI s'étaient assis « pour mettre en place des conditions de travail sécuritaire pour tout le monde. ». Mais, 20 jours plus tard, l'affaire rebondit dans les médias :

23 février : Photos-chocs à l'appui, le Syndicat canadien de la fonction publique dénonce la situation au CRDI. Des propos qui sont repris en ces termes sur les ondes TVA :

« on se demande si on devrait emmener (...) des cages pour sécuriser, mettre les gens à l'intérieur, pour qu'ils puissent se protéger, bref, ou carrément les fermer. ».

1er mars : la Fédération des policiers du Québec, lesquels se disent de plus en plus victimes d'actes de violence commis par des personnes ayant des troubles mentaux, demande au ministre de la Santé, Philippe Couillard, de tenir un forum sur la désinstitutionnalisation. Pour appuyer cette demande, on présente le témoignage d'une policière attaquée à coups de tournevis par un individu victime d'une grave maladie mentale en septembre 2002.

Ramassons et recollons les pots cassés

Il est important que certains faits soient précisés et replacés dans leur réel contexte, afin que la population ne soit pas victime de désinformation et ainsi, sujette à la peur. Voici ces faits : Quand il est question de désinstitutionnalisation, on pense d'abord aux personnes « déficientes intellectuelles » qui vivaient dans des institutions comme Robert-Giffard mais qui n'avaient pas raison d'y être car la « déficience intellectuelle » n'est pas une maladie : c'est un état.

Dans la région de la Capitale-Nationale, on peut évaluer à environ 17 000, les personnes de 15 ans et plus présentant une « déficience intellectuelle » selon le taux de prévalence estimé à 3%, appliqué à une population (15 ans +) totale de 572 311 personnes.

(source: http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_03/region_03_00.htm)

De ce nombre 87,8% des personnes présentent une « déficience légère ».

Il est important de préciser que ce n'est pas à cette majorité de personnes que réfère le Syndicat du CRDI lorsqu'il rapporte des cas d'agressions dans des résidences d'assistance continue (RAC). On parle d'une infime minorité. Que cette minorité de personnes soient en institution ou dans des résidences (RAC), les



Mesdames Lucie Émond de l'Association pour l'intégration sociale, Véronique Piuze, d'Autisme Québec, Louise Lévesque, dont le fils est plus heureux depuis sa désinstitutionnalisation et Yvette Muise, du Mouvement Personne d'Abord lors de la conférence de presse conjointe du 3 février dernier pour dénoncer la « campagne de peur »

risques d'agressions sont, en principe, les mêmes. Ce n'est donc pas de leur comportement dont il doit être question mais des mesures de protection mises en place pour les employés.

Parallèlement, il convient de souligner que la désinstitutionnalisation a modifié le comportement de certaines de ces personnes qui, dans un environnement plus « normal », plus « social » ont démontré moins d'agressivité.

Quand le Syndicat des employés du CRDI ramène le meurtre d'une bénéficiaire par une autre, le 4 janvier, dans une résidence de Sainte-Foy comme un événement prévisible et s'en sert pour prétendre que la « désins » est poussée trop loin, il induit la population en erreur. La personne qui a commis le meurtre n'a jamais vécu en institution et, selon maints témoignages, entre autres d'intervenants, jamais son comportement n'aurait pu laisser présager un tel geste.

Finalement, les interventions des syndicats de policiers, dans ce dossier, ne contribuent qu'à accentuer la confusion entre « déficience intellectuelle » et « santé mentale », particulièrement lorsqu'on demande un débat ou un forum sur la « désins » et qu'on cite en exemple « des cas d'agressions impliquant des personnes victimes de maladie mentale ». **Le vrai problème, en ce qui concerne les policiers, en est-il un de « désinstitutionnalisation » ou ne relève-t-il tout simplement pas du « système judiciaire » ?**

Un pensez-y bien

Le fond du problème c'est un manque de ressources humaines qui affecte les conditions de travail des employés du CRDI. C'est une confrontation employés-employeurs et ça, ça n'a jamais été dit clairement.

On est en droit de se demander pourquoi ce syndicat, qui regroupe 250 salariés sur les 700 du CRDI, a opté pour cette stratégie aux dépens des bénéficiaires et au risque de causer un tort immense à l'inclusion sociale des personnes « déficientes intellectuelles ».

Ces mêmes corporations (CRDI, Services de police) travaillent pourtant en concertation avec des organismes, des ministères, et prônent l'intégration sociale. Pour n'en nommer que deux, citons la Table de concertation pour l'adaptation du système judiciaire et correctionnel aux personnes « déficientes intellectuelles » ainsi que le Comité de suivi du plan d'action en « déficience intellectuelle ». Et ce ne sont pas les seules, tout comme en « santé mentale », d'ailleurs.

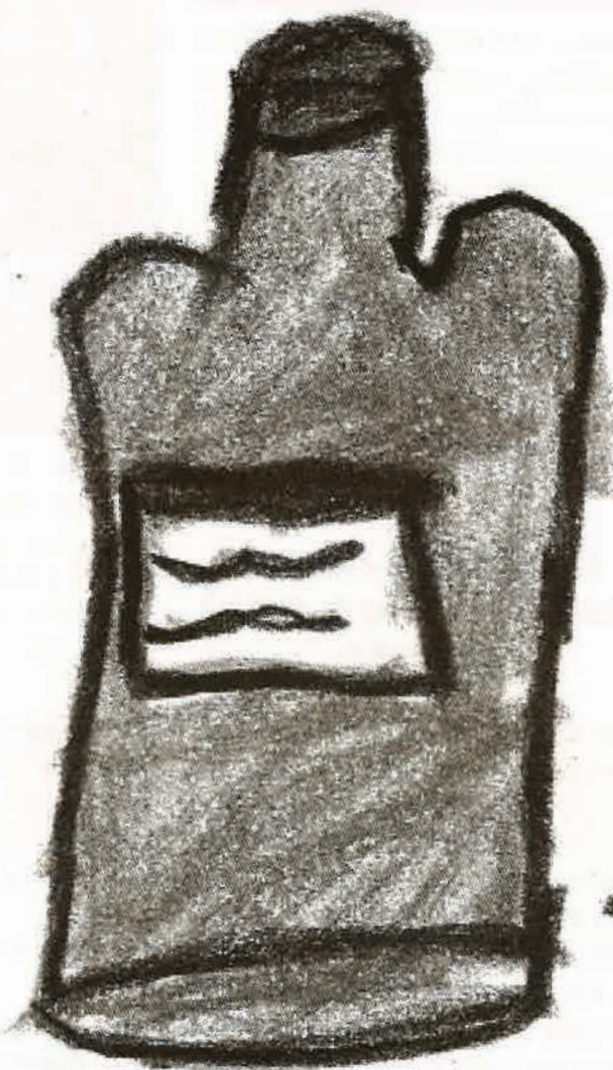
À surveiller, le 17 mars prochain, l'intervention pacifique que le Mouvement a choisi de faire en réaction à tout ce tapage médiatique parce que les étiquettes vont sur les pots, pas sur les personnes!



Dans nos mots

LES ÉTIO

vont
sur
les
pots....



Pas sur l personne

Un message des membres du Mouvement P

QUETTES



es
es

Personne d'Abord du Québec Métropolitain



Propos recueillis et sondage réalisé par Lise Luckenuick; collaboration Joannie Lapointe et Sarah Gagné; compilation par Régent Lacroix

À la suite de la sortie du syndicat des employés du CRDIQ à l'effet que ceux-ci avaient été victimes de 293 agressions au cours de la dernière année de la part d'usagers, l'équipe du journal « D'Abord avec tout l'Monde! » a réalisé un sondage auprès de la population afin de connaître la perception de celle-ci sur les personnes « déficientes intellectuelles ».

La question était formulée comme suit :

« Dernièrement, les médias ont fait état d'actes de violence commis par des usagers sur des intervenants du centre de réadaptation de Québec (CRDI). À partir de tout ce qui s'est dit et écrit, avez-vous l'impression que les personnes « déficientes intellectuelles » sont dangereuses?

Le sondage réalisé en 2 étapes, d'abord au Musée de la Civilisation puis aux Halles Fleur-de-Lys a permis de recueillir l'opinion de 27 personnes, majoritairement des femmes. Soulignons que plusieurs personnes invitées à le faire, ont refusé de se prononcer.

Il ressort de cette consultation que chez 11% des personnes qui ont bien voulu émettre une opinion, il y a le sentiment que les personnes « déficientes intellectuelles » sont dangereuses.

C'est chez les femmes uniquement que cette impression de dangerosité est ressentie. 14,3% de l'ensemble des femmes interrogées disent en effet avoir l'impression que les personnes « déficientes intellectuelles » sont dangereuses. Ce pourcentage s'établit à 20% chez les femmes de 35 à 54 ans et à 50% chez les femmes de 55 ans et plus.

Tableau des personnes consultées et ayant émis leur opinion :

	18 ans et plus	18-34 ans	35-54 ans	55 ans et plus
Hommes	0	2	1	3
Femmes	5	7	5	4

Tableau des personnes ayant l'impression que les personnes « déficientes intellectuelles » sont dangereuses :

	18 ans et plus	18-34 ans	35-54 ans	55 ans et plus
Hommes	0	0	0	0
Femmes	0	0	1	2

Bien qu'il n'ait pas la prétention ou la portée d'un sondage scientifique, ce sondage nous indique déjà une tendance : ce sont deux des catégories de personnes les plus vulnérables à la violence, soit les femmes et les personnes âgées qui sont le plus alarmées et inquiétées par les nouvelles traitant de violence.

Or, en faisant le lien avec le constat démographique au Québec à savoir qu'il y a plus de femmes que d'hommes dans la population (1) que et la population est vieillissante (2) nous pouvons nous interroger sur l'impact que pourrait prendre le traitement de l'information par les médias dans un avenir pas si lointain.

(1) En 2005 au Québec la population est composée de 49,36% d'hommes contre 50,64% de femmes.

(2) Évolution du pourcentage démographique des 55 ans et plus:

2003 : 24,60%

2004 : 25,17%

2005 : 25,74%

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Estimation de la population



Un groupe de jeunes en visite au Musée s'est empressé avec enthousiasme de participer au sondage

Quelques commentaires recueillis

« Certaines personnes « déficientes intellectuelles » peuvent être dangereuses mais pas plus que dans la population en général. »

« Ils ont droit à leur place dans la société, de vivre comme ils veulent. J'ai pas de préjugés envers eux. »

« Ces personnes ne sont pas dangereuses. »

« Ça dépend des cas. On ne peut pas généraliser. »

« Les médias n'ont pas précisé que certains cas étaient des doubles diagnostics. Attention à la confusion. »

« Contre la violence terriblement. J'espère qu'un jour, ça va changer. Surtout les effets secondaires. »

« Ne pas généraliser, s'il-vous-plaît. Cas psychologiquement uniques. Veulent se défendre. Manquent de quelque chose. Ont peur. L'inconnu pour eux. »

« Ils sont comme nous. Ils ont la même sensibilité. »

« Ça prend toutes sortes de personnes dans un monde! »

« Tout dépend de leur état de santé par leur médecin. Ça peut être oui, ça peut être non. Tout dépend de leur attitude. C'est dur à dire. Avant faut que les gens se renseignent auprès de leur médecin. »

« Pas du tout. Au contraire, ils sont très gentils. »

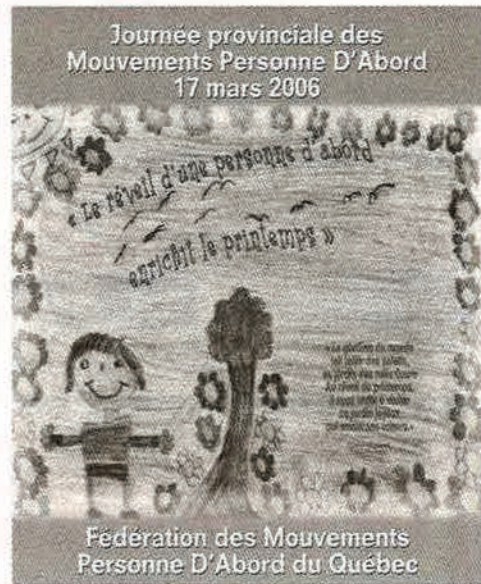
« Non, ça dépend du contrôle; ça dépend du cas. C'est pas toutes les personnes. »

« Mon expérience de travail a fait que j'ai côtoyé des personnes « déficientes intellectuelles » qui étaient dangereuses. Mais je sais que c'est l'exception et que dans la population en général comme chez les personnes « déficientes intellectuelles » la plupart sont très calmes et très douces et très gentilles. Sont pas dangereuses. »
(Nicole)





5e Journée provinciale des Mouvements Personne d'Abord



C'est le vendredi 17 mars que se tient à travers la province, la 5e édition de la journée des Mouvements Personne d'Abord. Les objectifs de cette journée sont :

- De faire connaître le Mouvement;
 - De démystifier la « déficience intellectuelle »;
 - De sensibiliser la population au potentiel des personnes;
 - De promouvoir la philosophie du Mouvement Personne d'Abord : le par et le pour, le Mouvement, c'est la personne d'abord!
- Pour ce faire, chacun des 14 Mouvements de la province organise une activité de son choix dans sa région.

Les étiquettes vont sur les pots... pas sur les personnes!

À compter de 10 h00, le vendredi 17, mars, des membres du Mouvement de la région de Québec seront présents au Carrefour Charlesbourg, 8500, boulevard Henri-Bourassa pour donner aux clients un pot à l'intérieur duquel nous livrons notre message. Par ce geste symbolique, nous voulons démontrer que nous sommes d'abord des personnes et qu'il faut nous considérer d'abord à ce titre au lieu de nous coller l'étiquette de « déficience intellectuelle ». L'opération se déroulera toute la journée ou... jusqu'à épuisement des pots.

Sur le lot, un certain nombre de pots contiendront, en plus, la confirmation d'un prix instantané soit un boîtier-calendrier 2006-2007 de la Fédération des Mouvements, illustré d'œuvres de personnes de toute la province, soit un abonnement d'un an au journal « D'abord avec tout l'Monde! », une autre façon d'apprendre à mieux nous connaître. Des exemplaires d'un numéro spécial sur notre participation sociale vous seront aussi offerts sur place.

Venez apprendre à nous connaître. Vous ne repartirez ni les mains, ni le cœur vide du Carrefour Charlesbourg.

Merci au Canal Vox

Afin de souligner la journée provinciale des Mouvements Personne d'Abord, le Canal Vox, câble 9 diffusera à de nombreuses reprises du 11 au 19 mars, notre message promotionnel « Les étiquettes vont sur les pots... pas sur les personnes! Surveillez bien la diffusion de ce message qui passera aux heures suivantes :

Samedi, 11 mars :	17 h 58 - 21 h 28
Dimanche, 12 mars :	12 h 58 - 17 h 58 - 21 h 58
Lundi, 13 mars :	16 h 58 - 17 h 28 - 22 h 28
Mardi, 14 mars :	11 h 28 - 18 h 58
Mercredi, 15 mars :	21 h 58
Jeudi, 16 mars :	18 h 28 - 20 h 58 - 21 h 58
Vendredi, 17 mars :	17 h 28 - 18 h 28
Samedi, 18 mars :	19 h 28 - 20 h 58 - 21 h 28
Dimanche, 19 mars :	12 h 58 - 17 h 58 - 20 h 58

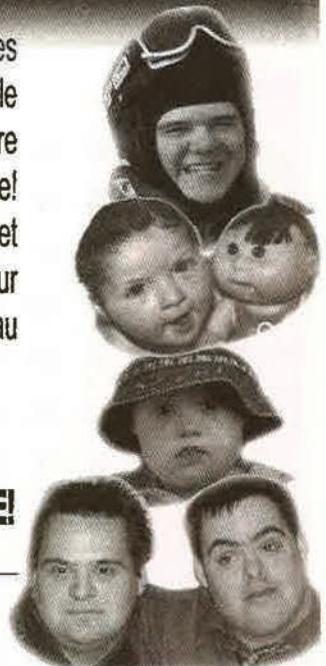
Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE



Démontrer à quel point les personnes ayant une déficience intellectuelle sont aussi là pour enrichir notre société. Voilà le but de la Semaine! Des activités pour appuyer et encourager leurs réussites et leur intégration à la garderie, à l'école, au travail et dans les loisirs.

Y CROIRE... ET GRANDIR ENSEMBLE!



Association pour l'intégration sociale
Région de Québec

Tél.: (418)622-4290
Courriel: aisq@mediom.qc.ca

Du 12 au 18 mars, se déroule la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle sous la présidence d'honneur de François Paradis, animateur à TVA et la coprésidence d'honneur de Mathieu Beaudin, une personne vivant la situation. Voici un sommaire des activités organisées à l'occasion de cette semaine.

Dimanche 12 mars

9h à 15h30 : Journée-Famille au Cégep de Sainte-Foy

9h à 14h : Tournoi de grosses quilles au Quillorama de Val-Bélair.

Lundi 13 mars

17h Cocktail d'ouverture à Loto-Québec

Mercredi 15 mars

19h : Soirée d'information du CRDI au CRDI de Québec, salles 1 et 2, 110 de Courcellette. Le comité des usagers vous entretiendra sur les régimes de protection pour une personne inapte. Pour informations et inscription : 683-2511

Jeudi 16 mars

Conférence de sensibilisation aux 160 élèves du secondaire 2 à l'école Roc-Amadour. Pour informations : Johanne de Senneville : 622-4290

17h à 19h : Vernissage d'œuvres d'art au Moulin des Jésuites, 7960, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg. L'exposition « Et si on créait » sera présentée du 18 au 26 mars au même endroit. Coût d'entrée pour les visites : 2,00\$/personne. Pour informations; 624-7720 ou par courriel : moulindesjesuites@globetrotter.net

Vendredi 17 mars

5ième édition de la Journée provinciale des Mouvements Personne d'Abord au Carrefour Charlesbourg, 8500, boul Henri-Bourassa. Pour informations : 524-2404

17h30 à 20h30 : Activité Grand public aux Promenades Beauport (mail Central) 3333, du Carrefour, Beauport, avec la participation de madame Lise Luckenuick, créatrice du Mot caché de Lise dans le journal « D'Abord avec tout l'Monde! »

Samedi 18 mars

10h : Début de l'exposition d'œuvres d'art au Moulin des Jésuites

Mercredi 22 mars

Colloque des usagers du CRDI de Québec au Centre Lucien-Borne. Pour informations; Denise Juneau, 683-2511, poste 2013.



Rendez-vous • Bienvenue à tous

Nos Jeudi-Info 2005-2006

Au Centre Marchand

2740, 2e Avenue
19 h 00 à 21 h 00

23 mars 2006

Notre invité, nul autre que le docteur Gilles Lapointe qui, à sa façon particulière, vient nous parler santé mais surtout prévention.

20 avril 2006

Avril, c'est le mois du don d'organes. Un représentant de Québec-Transplant nous expliquera comment une simple signature peut sauver une ou même plusieurs vies.

Du 12 au 18 mars

Semaine québécoise de la déficience intellectuelle. Voir page 7

Du 1er au 7 avril

Semaine québécoise des adultes en formation

Du 2 au 8 avril

Semaine québécoise du parrainage civique

Du 16 au 22 avril

Semaine nationale de l'action bénévole

Du 1er au 5 mai

Semaine québécoise des personnes assistées sociales

Indice : 9 lettres. Action volontaire ou non que les médias peuvent exercer sur la collectivité

C U R I E U X P A T I E N T E
H R E P O R T A G E L I N E X
O F O R M A T I O N S O N M C
C O M M U N I C A T I O N P U
J O U R N A U X M E D I A S S
O R D I N A T E U R F L T S E
U P R O F E S S I O N N E L S
R A D I O P I N I O N O N U E
N I N A U G U R A T I O N E R
A C T U A L I T E P O Q U E I
L A N C E M E N T E R C E S O
I N F O R M A T I O N A N C T
S Y M P A T H I Q U E S I E S
T E L E V I S I O N I T A M I
E X P E R I E N C E R T I T H

A
ACTUALITÉ

F
FORMATION

M
MATIN
MÉDIAS

R
RADIO
REPORTAGE

C
CAS
CHOC
COMMUNICATION
CURIEUX

H
HISTOIRE
I
ILS
INAUGURATION
INFORMATION

N
NON
O
OPINION
ORDINATEUR

S
SECRET
SI
SON
SYMPATIQUE

E
ÉPOQUE
EST
EXCUSES
EXPERIENCE

J
JOURNALISTE
JOURNAUX

P
PATIENT
PROFESSIONNELS

T
TÉLÉVISION
TEMPS
TITRE

Réponse: INFLUENCE

MOT
CACHÉ
DE
LISE

LE BASILLARD À TOUT LE MONDE

Le Centre communautaire de Beauport propose deux nouveaux rendez-vous pour les personnes présentant une « déficience intellectuelle » : Le club Ados et Les Cré-actifs. Pour information : Ian Boily, 666-2371. Site internet : www.ccb.qc.ca (source : ARLPH de la Capitale-Nationale)

Pour les femmes seulement : Vous aimeriez découvrir Le Centre des femmes de la basse-ville? On vous réserve un accueil spécial au 380, St-Vallier ouest, les lundis, mercredis et jeudis de 14 h 00 à 16 h 00. Il y a aussi le Café-Rencontre du jeudi, chaque semaine, de 13 h 30 à 16 h 00. L'entrée est libre. Pour nous aviser de votre visite ou pour informations sur le sujet de la semaine de notre Café-Rencontre : 648-9092.

Besoin d'aide pour votre rapport d'impôt? Certains organismes offrent des services d'impôt bénévolement. Pour savoir s'il y en a un sur votre territoire vous pouvez vous informer auprès du Groupe de recherche en animation et planification économique (GRAPE) au 522-7356. L'organisme avec lequel vous serez mis en contact vous confirmera si vous êtes admissible à ses services bénévoles ainsi que son horaire.



Petites annonces

Vous avez une annonce à faire paraître,
un événement à promouvoir
Téléphone & Télécopieur : 524-2404
Courriel : mpdaqm@globetrotter.net

ABONNEMENT

Nom : _____

Organisme/Établissement : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code Postal : _____ Téléphone : _____

Abonnement de soutien au journal (5 numéros) / an

☐ x 7.00\$ (membre des Mouvements Personne d'Abord) _____ \$

☐ x 8.00\$ (non-membre) _____ \$

incluant frais de poste et manutention au Canada.

Date : _____

☐ Payé par chèque ☐ Argent Total : _____ \$

Faire chèque à l'ordre du : Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain.

Un chaleureux merci à nos fidèles commanditaires
pour leur généreuse contribution au succès de
notre activité des Fêtes en décembre dernier

